

Les Sciences Sociales en Afrique de l'Ouest Francophone

Makhtar Diouf *

INTRODUCTION

Cette étude devait porter sur « Les Sciences Sociales en Afrique de l'Ouest Francophone ». Malheureusement pour deux pays de la sous-région, la Mauritanie et la Guinée, nous n'avons pu disposer d'aucun renseignement. Nous n'en avons donc pas faite mention. Par contre nous avons étendu le cadre géographique de l'étude en y incluant le Zaïre et le Cameroun les deux pays qui ont les structures universitaires les plus développées de l'Afrique Centrale.

L'étude sera articulée autour de trois points :

- I. - Les Sciences Sociales sont-elles des instruments de connaissance ou (et) des instruments d'action ? Autrement dit visent-elles une perspective épistémologique ou utilitaire ?
- II. - L'introduction et le développement des sciences sociales en Afrique Noire : le cas du Sénégal.
- III. - La place des sciences sociales dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest Francophone.

I. - LES SCIENCES SOCIALES, INSTRUMENTS DE CONNAISSANCE ET (OU) D'ACTION ? PERSPECTIVE EPISTEMOLOGIQUE OU UTILITAIRE ?

On peut dire que les Sciences Sociales ont pour objet d'étude l'homme et la société ou plutôt l'homme dans la société. En effet, la société ne peut pas être conçue en dehors des hommes qui la composent, et les Sciences Sociales ne s'intéressent à l'homme que comme être social ; l'homme, être biologique étant étudié par les sciences naturelles.

Ceci étant, les Sciences Sociales visent-elles une perspective épistémologique ou utilitaire ? Autrement dit, les Sciences Sociales sont-elles des instruments de connaissance pure (l'art pour l'art), un instrument d'action, ou bien les deux à la fois ? En réalité, il n'est pas superflu de

* Directeur, Centre de Recherches Economiques Appliquées, Université de Dakar, Sénégal. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne peuvent en aucun cas être considérées comme représentant les opinions officielles du CODESRIA ou de l'institution à laquelle l'auteur appartient.

poser une telle question. Si aujourd'hui on a tendance à trouver presque normal que ces deux fonctions (théorique et pratique) des Sciences Sociales soient associées, il n'en a pas toujours été ainsi. C'est cette dichotomie fâcheuse qui avait révolté le jeune Marx lorsqu'il écrivait en 1844 (Thèse sur Feuerbach : 11^e thèse) « Les Philosophes jusqu'ici n'ont fait qu'interpréter le monde diversement. Ce qui importe, c'est de le transformer ».

Il va de soi que pour transformer une chose, il faut d'abord la connaître. Pour plus de précision, nous allons raisonner à partir d'une science sociale concrète, l'Economie Politique.

L'Economie Politique comme toute science sociale, est l'objet d'interprétations différentes par les Marxistes et les non Marxistes.

Les Economistes marxistes n'hésitent pas à présenter leur discipline comme une « science pratique », comme une « arme de combat pour le Proletariat ». Il faut dire que Marx avait déjà annoncé la couleur dès la 11^e thèse sur Feuerbach. Et l'Economie Politique (Marxiste) sera donc considérée comme « Science de l'étude des lois de la production et de l'échange » dans le seul but d'utiliser la connaissance de ces lois en vue de la transformation de la société.

Les Economistes non marxistes (les néo-classiques) définissent l'Economie Politique comme « Science de l'administration des ressources rares en vue de la satisfaction des besoins humains illimités ». Dans cette définition, la perspective utilitaire est tellement mise en évidence qu'on en arrive à se demander si l'Economie continue à conserver son statut de science sociale ou si elle ne se trouve pas mutilée, réduite à une simple technique de gestion.

Il apparaît donc que les Economistes des Sciences Sociales de quelque bord qu'ils soient sont tous d'accord pour concevoir leur discipline dans une perspective aussi bien théorique que pragmatique. Et il y a tout lieu de penser qu'il en est de même chez les spécialistes des autres Sciences Sociales.

II. - INTRODUCTION ET DEVELOPPEMENT DES SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE :

LE SENEGAL

L'Université constitue en général le support des Sciences Sociales, comme d'ailleurs de la réflexion scientifique d'une manière générale. Le développement des Sciences Sociales en Afrique de l'Ouest Francophone a donc été parallèle au développement des structures universitaires.

L'Université de Dakar étant la première Université de la sous-région, le Sénégal a été le premier creuset de la réflexion en matière de science sociale. L'Université de Dakar a été créée pendant la période coloniale pour la desserte culturelle des possessions françaises de toute l'Afrique Occidentale et même de l'Afrique Equatoriale. Pourtant au Sénégal même, la recherche en sciences sociales est bien antérieure à

la création de l'Université de Dakar. Quelques années après les Indépendances, des Universités nationales ont commencé à voir le jour un peu partout, comme si l'Université était devenue comme la Monnaie un symbole de souveraineté nationale.

A) HISTORIQUE

Au Sénégal, les sciences sociales ont pour cadre historique l'IFAN. Il s'agit de l'ancien Institut français d'Afrique Noire. Cette vieille institution de l'époque coloniale, est baptisée de nos jours Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), un établissement public au sein de l'Université de Dakar.

Créé en 1931, l'IFAN devait répondre pendant cette période aux objectifs de la politique de colonisation en matière de recherches. L'IFAN reçut alors comme mission de contribuer à la constitution d'une science africaine.

La tâche première de l'IFAN fut de coordonner les travaux au sein du continent. A cet effet, des bulletins furent créés : « Bulletins du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF » devenu l'actuel « Bulletin de l'IFAN ». Des centres étaient créés à Saint-Louis, Abidjan, Conakry, Bamako, Niamey, Porto-Novo, Ouagadougou, Douala, Lomé, Mauritanie. Pendant cette même période, des personnalités marquantes par leur compétence scientifique ont contribué à l'épanouissement de l'Institut ; c'est le cas notamment de Théodore MONOD, Docteur d'Etat en sciences qui fut un des premiers pionniers, Jean Richard MOLARD qui fonda en 1945 la section de Géographie, Georges BALANDIER, René GUITAT, Hampathé BA et tant d'autres qui ont mis leur savoir et leur habilité au service de la recherche.

Après cette première phase de structuration, l'IFAN devait se développer au sein de l'Université Fédérale de Dakar instituée par décret n° 57.240 du 24 février 1957. Un autre décret du 21 mars 1957 complété par un arrêté 3.118 du 31 mars 1959 devait opérer la transformation de l'IFAN Fédéral en Institut de l'Université de Dakar.

L'éclatement de la Fédération de l'AOF et les indépendances de 1960 n'ont pas sapé la vocation panafricaine de l'IFAN ; au contraire, elle demeure renforcée par une collaboration verticale en direction de l'ancienne puissance colonisatrice qui maintient son aide financière et technique. Néanmoins, des réformes ont été tentées et l'institut a été marqué par deux étapes qui lui ont redonné un souffle nouveau. 1968 marque une étape importante dans l'histoire des Universités. En France, la contestation de mai 1968 avait complètement modifié les structures universitaires qui ont fait éclater les facultés en mettant l'accent sur l'enseignement inter et pluridisciplinaire allié à la recherche. A Dakar, l'Université partiellement française a subi les mêmes mesures. L'intégration de l'IFAN à l'Université fut effective sous la direction de deux Français Vincent MONTEIL et Pierre FOUGEYROLLAS respectivement islamologue et sociologue. Ainsi donc à l'ancienne vocation de recherche de l'IFAN, s'est ajoutée celle de l'enseignement assumé par des chercheurs tenus de dispenser des cours au sein de leurs facultés respectives.

Un autre décret (73.390 du 30 avril 1973, J.O. du 5 mai 1973) a fixé les nouvelles conditions d'organisation et de fonctionnement de l'Institut. Par ce décret, la vocation de recherche de l'IFAN a été affirmé dans les dispositions générales de l'article premier du décret par ces termes :

«L'Institut est chargé de susciter et de promouvoir des travaux scientifiques se rapportant à l'Afrique Noire en général et à l'Afrique de l'Ouest en particulier». C'est ce même décret qui redéfinit les organes de l'IFAN qui sont le conseil d'administration, le comité scientifique, la direction, les départements et l'IFAN est actuellement un Institut d'Université doté de l'autonomie budgétaire et utilisant des équipes de chercheurs à temps plein auxquels le Gouvernement du Sénégal a conféré depuis trois ans un statut juridique professionnel.

B) L'ORGANISATION ACTUELLE DES SCIENCES SOCIALES

Actuellement au Sénégal toutes les activités de recherche et d'enseignement en matières de sciences sociales sont menées dans le cadre de l'Université de Dakar ; on peut y distinguer les centres de recherche et les centres d'enseignement.

1. LES CENTRES RE RECHERCHE

a) L'IFAN.

L'organisation actuelle de l'IFAN se présente ainsi :

1) *Le département des sciences sociales*

Ce département a orienté ses travaux de recherche suivant deux directions :

- a) La sociologie rurale avec l'étude des structures sociales des populations du Sénégal (wolof, sérère, toucouleur, diola). On y procède à l'analyse de la parenté, de la famille et des différentes stratifications sociales.
- b) Les problèmes socio-économiques avec l'étude des structures foncières, la réforme agraire, les transformations de la société traditionnelle sous l'impact du modernisme.
- c) La sociologie urbaine avec l'étude des problèmes de l'habitat, du niveau de vie.
- d) La sociologie religieuse.
- e) La section de psychologie sociale.

Plusieurs études ont été menées dans ce cadre : par exemple sur le statut de la femme en rapport avec le développement, sur les problèmes du niveau de vie et de l'habitat et sur les problèmes de la nutrition chez les noirs africains sénégalais.

Outre ces recherches, ce département comporte un technicien qui compte 15 ans d'expérience et qui est en même temps dépositaire de traditions orales par ses nombreux contacts avec les informateurs.

2) *Le département d'histoire.*

On y poursuit des recherches sur l'expansion européenne et la formation du sous-développement en Afrique occidentale depuis le XVI^e siècle (le cas du Sénégal).

Des thèmes de réflexion sur le Sénégal et l'Afrique Occidentale, de la Conférence de Brazzaville à la loi-cadre; les traditions orales aussi y font l'objet de recherches poussées.

3) *Le département de géographie*

Ce département comprend la géographie humaine et la géographie physique. Des recherches sont en cours sur les systèmes dunaires et le processus de désertification. Ce département contribue également à l'élaboration du troisième tome de « l'ATLAS international de l'Ouest Africain ».

4) *Le département de préhistoire et de protohistoire*

Ce département vise à une meilleure connaissance des civilisations ouest-africaines en général et sénégalaises en particulier, pour lesquelles on ne possède pas de documents écrits ou oraux. Plusieurs techniciens et spécialistes y travaillent pour la reconstitution et la restauration des céramiques anciennes. Des travaux de cartologie pour le répertoire des sites y sont réalisés en collaboration avec le Ministère de la Culture et la Délégation au Tourisme. Le département a déjà réalisé une exposition consacrée à la préhistoire en avril-mai 1974, avec 45.000 visiteurs.

5) *Le département d'anthropologie*

Ce département effectue des recherches sur la protohistoire avec l'étude des restes osseux humains.

6) *Langues et civilisations indo-africaines*

Ce département entreprend une étude comparative des langues dravidiennes et les langues négro-africaines. Il s'assigne d'autres objectifs pour l'analyse approfondie de tous les aspects linguistiques, socio-culturels et religieux. Il travaille à l'heure actuelle sur un projet de rédaction d'un dictionnaire étymologique comparatif.

7) *Le département de linguistique*

Le projet du département concerne l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif. Le département collabore avec le CLAD (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar) pour la rédaction du dictionnaire wolof-français de 6.000 mots.

8) *Le département d'Islamologie*

Le programme actuel du département concerne la collecte des documents de toute sorte écrits soit en arabe, soit en langues nationales de caractère arabe. Ces manuscrits concernent plusieurs domaines : histoire, pharmacopée, linguistique, géographie. Le département participe également à l'élaboration d'un programme d'histoire qui sera enseigné dans les établissements secondaires.

9) *Le département des langues et civilisations africaines*

Ce département contribue à l'établissement d'un fichier sur les documents relevant de l'histoire dans la littérature orale.

Après ce tour d'horizon, nous remarquons que ces départements n'étudient que des disciplines qui s'intéressent à l'homme et à la société.

L'IFAN en intégrant l'Université en 1968, a mis l'accent sur la recherche inter-pluridisciplinaire.

b) *Les autres Centres de recherche*

Outre l'IFAN, il existe à l'Université des Instituts facultaires de recherche en sciences sociales. Le CREA et le CREDILA à la Faculté des Sciences juridiques et économiques, et le Centre de Hautes Etudes Afro-Ibéro-Américaines à la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

b¹) Le C.R.E.A. (Centre de Recherches Economiques Appliquées) a pour mission la recherche économique et sociale conçue dans le but d'une plus large contribution à la compréhension des problèmes de développement de l'Afrique.

A cet effet, la recherche s'intéresse à tous les domaines de la science économique, notamment :

- l'histoire économique de l'Afrique contemporaine et moderne ;
- les instruments et techniques d'analyse ;
- la politique économique et sociale ;
- la planification et la programmation.

Ce centre entretient des relations avec tous les organismes susceptibles de faciliter ses recherches et de lui apporter le concours nécessaire. En vue du financement et des recherches et des études, il peut bénéficier de subvention ou participations d'organismes publics ou privés en plus de la contribution aux frais que sont amenés à verser les utilisateurs des documents du centre.

b²) Le CREDILA (Centre de Recherches, d'Etudes et de Documentation sur les Institutions et la Législation Africaines) est appelé à faire face aux besoins nés de la diversité des législations en vigueur en Afrique, et est destiné essentiellement à faciliter la connaissance des problèmes africains.

— Documentation :

Le Centre rassemble la documentation législative, administrative, politique et économique.

Cette documentation fait l'objet d'un classement méthodique permettant à chaque instant de donner pour toute question l'état actuel, ainsi que l'évolution depuis 1959. Chaque trimestre, le centre publie un relevé systématique des textes législatifs et réglementaires parus dans les journaux officiels des Etats africains d'expression française.

— Etudes et recherches :

La documentation ainsi réunie peut être utilisée directement. Cependant, le centre ne se contente pas de la mettre sous cette forme à la disposition des organismes intéressés. Il entreprend des travaux méthodiques de synthèse portant sur la comparaison des droits, sur le rapprochement des législations et de problèmes politiques et économiques. Il étudie les questions législatives et administratives, ainsi que l'évolution des données politiques.

Ces différentes études sont diffusées dans les mêmes conditions que la documentation elle-même et forment une collection en cours de publication qui comporte déjà huit ouvrages.

— Utilisation du centre :

Il permet aux enseignants de disposer de la documentation nécessaire pour l'adaptation de leurs cours aux données africaines et pour leurs recherches personnelles. Les étudiants peuvent consulter les fiches du centre pour certains travaux.

Peuvent également avoir recours au service du CREDILA :

- les établissements d'enseignement supérieur, facultés de l'Université de Dakar, autres universités africaines ou étrangères, ainsi que les Instituts d'Etudes politiques ;
- les organismes publics des Etats africains, qui souhaitent se documenter sur les solutions adoptées dans d'autres Etats ;
- les organismes privés, les instituts étrangers et les organismes internationaux qui s'occupent des problèmes africains.

Ce Centre peut bénéficier de subventions des utilisateurs.

Malheureusement le CREA et le CREDILA ne sont que des Centres de Faculté sans autonomie financière, et ne disposant d'aucune équipe de recherche à temps plein.

b³) Centre de Hautes Etudes Afro-Ibéro-Américaines :

Il a pour mission :

- de promouvoir les études et les recherches concernant tous les sujets qui intéressent le rapport afro-ibéro-américains dans le domaine des lettres, des arts, du droit, des sciences ;

- de fournir aux étudiants, professeurs et chercheurs ibéro-américains les moyens de mieux connaître les civilisations africaines, et aux étudiants, professeurs et chercheurs africains ou résidant en Afrique les moyens de mieux connaître l'Amérique latine. Le champ de ses activités comprend spécialement l'Amérique d'expression espagnole et portugaise, l'Afrique d'expression espagnole et portugaise.

Le Centre s'attache actuellement à :

- la constitution d'une bibliothèque spécialisée afro-ibéro-américaine, d'un fichier bibliographique et de dossiers documentaires spécialisés ;
- l'établissement d'une liaison étroite avec les organismes culturels des pays intéressés ;
- la publication de travaux ;
- l'échange de boursiers et missionnaires entre l'Afrique et l'Amérique latine ;
- l'organisation de manifestations culturelles, cours, conférences en accord avec ses buts et ses activités ;
- l'enseignement de la dialectologie hispano-américaine et des littératures et civilisations ibéro-américaines.

Ces recherches tant au niveau de l'IFAN qu'à celui des facultés sont financées par l'Université. Il est difficile ici pour des raisons techniques (complexité de la comptabilité de l'Université) de chiffrer le montant exact.

Cependant le budget de l'IFAN, principal Institut de recherches de l'Université était en nette régression ces dernières années.

De 103.600.502 français en 1966 le budget passe en 1974-75 à 53.903.655 francs CFA. Il est nécessaire de rappeler que ce budget est uniquement destiné aux dépenses de fonctionnement et les charges du personnel sont imputées au Rectorat. Cette restriction budgétaire a des répercussions sur le développement de la recherche. Le manque de chercheurs faute de crédits pour le recrutement est encore un handicap pour le développement de la recherche en sciences sociales. Pourtant l'effectif des étudiants inscrits en Sciences Sociales est de loin supérieur à celui des autres facultés (deux tiers contre un tiers en 1977-78).

Et les éléments formés en sciences sociales ont un éventail de débouchés plus large que ceux formés dans les autres disciplines.

2) *LES CENTRES D'ENSEIGNEMENT*

Les Centres d'enseignement de Sciences Sociales à l'Université de Dakar sont certaines facultés et certaines Ecoles professionnelles :

- Faculté des Sciences Juridiques et Economiques ;
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines ;

- Centre d'Etude des Sciences et Techniques de l'Information ;
- Ecole Normale Supérieure ;
- Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes ;
- Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature ;
- Centre de Formation et de Perfectionnement Administratifs ;
- Ecole Nationale d'Economie Appliquée ;
- Ecole Nationale des Assistants Sociaux et Educateurs Spécialisés
- Institut National des Arts ;
- Ecole Nationale des Beaux Arts ;
- Ecole Normale d'Education Artistique ;
- Conservatoire National de Musique, de Danse et d'Art Dramatique.

III. - LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES DANS LES AUTRES PAYS DE LA SOUS-REGION

Comme nous l'avons mentionné plus haut, un inventaire des sciences sociales ne peut être entrepris que dans le cadre de structures universitaires. Aussi l'étude sera-t-elle circonscrite autour des pays dans lesquels de telles structures ont été mises en place : Bénin, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Niger, Togo.

1) LE BENIN

L'Université du Bénin comprenant six départements dont trois tournés vers les sciences sociales :

- le département des études littéraires - linguistiques et de sciences humaines avec les section :
 - Lettres modernes et Linguistiques
 - Anglais
 - Histoire
 - Géographie
 - Philosophie - Sociologie et Psychologie ;
- le département des sciences juridiques et économiques avec les sections :
 - Sciences juridiques
 - Sciences économiques
- l'Ecole des sciences et techniques de l'Education.

On peut mentionner aussi l'existence d'un « Centre de Formation Administrative et de Perfectionnement ».

Les publications de l'Université du Bénin en matière de sciences sociales se présentent ainsi :

- Annales du Département des Etudes littéraires, Linguistiques et de Sciences humaines

- Bulletin de l'Association Béninoise de Géographie
- « Conséquence », revue bilingue du Conseil inter-africain de philosophie.

A la date de novembre 1975, le Département des Etudes littéraires et linguistiques et des sciences humaines avait fait état des thèmes de recherche suivants :

- la colonie française au Dahomey : le protectorat de 1893 à 1890 ;
- les effets de la modernisation agricole sur la paysannerie du Bénin, le peuplement et l'utilisation de l'espace en pays Yoruba
- Personne et développement en Afrique : contribution à une philosophie actuelle du développement dans le contexte socio-culturel de la civilisation du Bénin.
- Etude de syntaxe transfonctionnelle de la langue FON (théorie générative transfonctionnelle de CHOMSKY ;
- vers une étude ethnolinguistique de la littérale FON ;
- Individu et société dans le monde africain d'expression française.

Dans l'ensemble, on peut dire que les sciences sociales paraissent occuper une place assez convenable dans le contexte universitaire béninois.

2) LA COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire est dotée de structures universitaires classiques du type français :

- l'Université qui comprenait cinq facultés dont trois de sciences sociales :
 - Faculté de Droit
 - Faculté de Sciences économiques
 - Faculté de lettres
- Un Centre universitaire de recherche de développement
- Les Instituts Universitaires d'Enseignement dont :
 - l'Institut d'Ethno-Sociologie
 - l'Institut de Géographie Tropicale
 - l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains
 - l'Institut de Linguistique Appliquée
 - l'Institut de Criminologie
- Centres de recherche dont :
 - le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES).

Le CIRES créé en 1971 est un Institut d'Université doté de l'autonomie budgétaire. Ce qui lui permet de fonctionner actuellement avec une équipe de 12 chercheurs à temps plein.

- Le CIRES comprend un certain nombre d'unités de recherche :
- Agro-Economie

- Démographie
- Politique industrielle
- Economie de l'Education, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- Le Centre Ivoirien de Recherches et d'Etudes juridiques.

L'Université d'Abidjan peut se prévaloir d'un certain nombre de publications en sciences sociales :

- Les annales de l'Université avec des séries spécialisées :
 - Droit (série A)
 - Ecologie (série E)
 - Ethno-Sociologie (série F)
 - Géographie (série G)
 - Linguistique (série H)
 - Histoire, Art, Archéologie (série I)
 - La Revue Ivoirienne de Droit
 - Les cahiers de recherche économiques et sociales (cahiers du CIRES).

C) LA HAUTE-VOLTA

Les structures actuelles de l'Université de Ouagadougou remontent au 1^{er} avril 1974. L'Université a remplacé le « Centre d'Enseignement Supérieur créé en 1969. Elle comprend trois Etablissements et deux centres de recherche.

- Parmi les trois Etablissements, on peut citer dans le domaine des Sciences Sociales le « Collège Littéraire Universitaire » composé de cinq départements :
 - Lettres modernes
 - Anglais
 - Histoire et archéologie
 - Géographie
 - Linguistique
- L'Université de Ouagadougou ne comporte encore à l'heure actuelle aucun centre de recherches en matière de sciences sociales.

D) LE MALI

Au Mali il n'existe pas une Université, mais un ensemble d'Etablissements d'Enseignement Supérieur (Réforme de 1962) « chargés de former des cadres supérieurs opérationnels pour le développement dans le minimum de temps avec le maximum d'économie ».

Les Sciences Sociales y sont représentées par la seule Ecole nationale d'administration. L'accent est plutôt mis sur les disciplines techniques et celles de sciences naturelles. A n'en pas douter, ce sont celles-là qui sont considérées par les autorités maliennes comme les plus efficaces dans le cadre d'une politique de développement.

E) LE NIGER

Au Niger, le Centre d'Enseignement Supérieur créé en 1971, a été remplacé en 1973 par l'Université de Niamey.

L'Université de Niamey ne comprend pas moins de 7 établissements, dont 2 seulement ont trait aux sciences sociales.

- Un établissement d'enseignement : l'Ecole des Lettres
- Un établissement de recherche : l'Institut de Recherche des Sciences Humaines (IRSH).

Le statut de l'IRSH est très récent (arrêté du 9 août 1978) mais l'institution est ancienne. En effet l'IRSH a seulement remplacé le Centre Nigérien de Recherche en Sciences Humaines, lequel a été créé en 1964 en remplacement du Centre-ICAN de Niamey (sorte de filiale de l'IFAN de Dakar) implanté depuis 1944.

L'IRSH comprend 5 sections scientifiques dont les missions sont ainsi précisées :

1. - SECTION D'ARCHEOLOGIE

- Inventaire et reconnaissance des sites sur toute l'étendue du territoire en vue de l'établissement d'un atlas archéologique et préhistorique ;
- Inventaire et reconnaissance systématique des sites de la région du fleuve ;
- Campagnes de fouilles sur certains sites soit en raison de leur importance soit en raison de leur proximité ;
- Contribution à la reconstitution de l'histoire du peuplement du mode de vie et des formes de production des populations nigériennes anciennes, en collaboration avec les autres sections ;
- Présentation du patrimoine national, culturel et naturel (en collaboration avec les autres organismes, le Musée National en particulier).

2. - SECTION D'HISTOIRE

- Collecte et conservation des traditions orales historiques ;
- Collecte et conservation des manuscrits arabes ;
- Inventaire et sauvegarde des archives administratives.

3. - SECTION DE SOCIO-ECONOMIE

- Inventaire ethnologique des populations nigériennes ;
- Inventaire socio-économique ;
- Etude de l'évolution socio-économique, générale et régionale ;
- Etudes des problèmes liés au développement (recherche appliquée).

4. - SECTION D'AUDIO-VISUEL

- Enregistrement de textes oraux, chants et musique ;
- Recueil systématique de textes oraux, religieux, historiques, littéraires, culturels ;
- Recensement des traditionalistes ;
- Assistance aux missions scientifiques ;
- Prise de son pour films (sonorisation) ;
- Réalisation de films ethnologiques.

5. - SECTION DE LINGUISTIQUE

- Etude scientifique des langues africaines ;
- Elaboration d'ouvrages pédagogiques (lexiques, dictionnaires, manuels ou lecture) indispensables à l'alphabétisation en langues africaines ;
- Elaboration de textes tirés de la tradition orale ;
- Vulgarisation des systèmes de transcription des langues africaines.

Le travail scientifique de ces sections est fondé sur des recherches bibliographiques, des missions de reconnaissances et de collecte des informations, des missions de travail sur le terrain dont la durée varie de un à plusieurs mois. La mission de travail sur le terrain est l'objet d'un projet spécifique dans le cadre du programme annuel d'activités ; ce projet présente le lieu de l'étude, ses hypothèses et ses objectifs, en même temps qu'il en précise les méthodes et les besoins (personnel et matériel). Les résultats de ces travaux sont consignés dans des notes, présentés dans des rapports et des publications.

Les moyens matériels et financiers nécessaires au fonctionnement de l'Institut (personnel, crédits et bourses de recherches) sont entièrement supportés par le budget national.

L'IRSH dispose de publication « Etudes Nigériennes » qui paraît à une périodicité non fixe. A ce jour 34 numéros sont parus, le dernier portant sur « sédentarité et mobilité entre le Niger et le Zvaret ».

Dans le domaine de la coopération inter-africaine, les partenaires privilégiés sont :

- au Nigéria : le Collège Abdulaye Bayero de Kano et l'Université Ahmadou Bello de Zaria ;
- en Haute-Volta : le Centre Voltaïque de recherche scientifique ;
- au Mali : l'Institut des Sciences Humaines.

Toutefois l'IRSH reste encore absent de la plupart des réunions scientifiques inter-africaines (Congrès des Historiens, Congrès International des Africanistes, Réunion de la Société linguistique de l'Afrique de l'Ouest).

Au niveau international, l'Institut reçoit des missions scientifiques en provenance de différents pays : France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne Fédéral, Canada, Ghana, Sénégal.

Au plan du financement, l'IRSH avait bénéficié d'une contribution importante de l'Allemagne Fédérale. Mais en règle générale il est financé sur le budget de l'Etat nigérien. Néanmoins l'IRSH perçoit des contributions financières extérieures avec la signature de contrats de recherche. C'est ainsi que certaines études appliquées ont été réalisées avec la FAO, l'UNICEF, l'UNESCO :

- « Besoins et aspirations des jeunes » (juin-avril 1971) ;
- Enquête de base à Tillabéri : Etude du milieu et expérimentation pédagogique (avril 1971) ;
- Acceptabilité des pâtes alimentaires et biscuits (1974).

Dans l'ensemble, le gouvernement nigérien peut être crédité d'effort appréciable pour le financement de l'IRSH. Mais on peut en conclure pour autant que la recherche en sciences sociales soit qualifiée au Niger. La primauté est même accordée et de façon très nette aux sciences de la nature (Ecole des sciences qui est la plus importante de toute l'Université, Ecole de la Santé, Ecole supérieure d'Agronomie, Instituts de Recherches pour l'Enseignement de Mathématiques). L'Ecole des Lettres (encore peu importante) constitue à l'heure actuelle le seul établissement d'enseignement des sciences sociales dans le pays.

F) LE TOGO

Au Togo, l'Université, appelée Université du Bénin présente la même configuration que l'Université de Niamey, tout au moins pour ce qui est de la répartition des activités entre sciences sociales et sciences exactes. Sur une dizaine d'établissement, les sciences sociales ne sont représentées que par l'Ecole des Lettres et à un moindre degré par l'« Ecole Supérieure d'Administration et des Carrières juridiques » (Malgré tout, c'est l'Ecole des Lettres qui compte le plus grand nombre d'étudiants (373 sur les 1.289 de l'ensemble de l'Université en 1974-75).

G) LE ZAIRE

L'Université nationale du Zaïre regroupe actuellement trois campus : Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi.

L'enseignement des Sciences Sociales est dispensé ainsi :

- campus de Kinshasa
 - Faculté de Droit
 - Faculté des Sciences Economiques
- campus de Kisangani
 - Faculté des Sciences Economiques
- campus de Lubumbashi
 - Faculté des Lettres
 - Facultés des Sciences Sociales, Politiques et Administratives.

Durant l'année universitaire 1974-75, au campus de Kinshasa, sur un effectif de 5.550, 1.110 étudiants étaient inscrits dans les disciplines relatives aux sciences sociales, soit 1/5 seulement des effectifs, ce qui est relativement peu, en comparaison avec la situation dans les autres pays africains.

- L'Université du Zaïre compte aussi un certain nombre de Centres de Recherche dans le domaine des sciences sociales :
 - IRES : Institut de Recherches Economiques et Sociales, au sein de la Faculté des Sciences Economiques ;
 - CRIDE : Centre de Recherches Interdisciplinaires pour le Développement de l'Education, au sein de la Faculté des Sciences de l'Education ;
 - CELTA : Centre d'Etudes de Linguistique Théorique et Appliquée, au sein de la Faculté des Lettres ;
 - CELRIA : Centre d'Etudes des Littéraires Primaires d'Inspiration Africaine, au sein de la Faculté des Lettres ;
 - CERDAC : Centre d'Etudes et de Recherches Documentaires sur l'Afrique Centrale, au sein de la Faculté des Lettres.

L'Université du Zaïre dispose d'un certain nombre de périodiques de publication dans le domaine des sciences sociales :

- Annales de la Faculté de Droit ;
- Revue Zaïroise de psycho-pédagogie ;
- Cahiers Zaïrois d'Etudes politiques et sociales ;
- Revue africaine de développement ;
- Cahiers des Religions africaines ;
- Cahiers Economiques et Sociaux.

Parmi les travaux publiés, on peut citer :

— *Recherches et travaux*

- La religion traditionnelle des Bantu
- Le propos d'une théologie africaine
- Etudes d'histoire africaine

— *Thèses*

- Budgets de ménages : Nutrition et mode de vie à Kinshasa
- L'impassé de discours : Kindoki et Nkisi en pays Kongo du Zaïre
- Evolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre
- Investissements mixtes au Zaïre
- Le développement mental des enfants sourds-muets à Bandidu
- Destin de la littérature négro-africaine.

H) LE CAMEROUN

Au Cameroun, l'Université de Yaoundé comprend des établissements d'enseignement des Sciences Sociales tels :

- La Faculté de Droit et des Sciences Economiques
- La Faculté des Lettres
- L'Institut des Sciences Humaines.

Durant l'année universitaire 1974-75, les étudiants en sciences sociales représentaient les deux tiers des effectifs totaux. Et pourtant, l'Université de Yaoundé ne semble guère accorder une priorité quelconque aux sciences sociales qui sont plutôt effacées devant les disciplines techniques (Médecine) surtout au niveau de la recherche.

CONCLUSION

De cette étude sur la place des Sciences Sociales en Afrique (plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest francophone), on peut dégager les enseignements suivants :

1) Dans l'ensemble, les étudiants dans une proportion importante (2/3) ont tendance à s'orienter vers les Sciences Sociales.

2) D'une manière pourtant générale, aucun gouvernement africain n'accorde la priorité aux sciences sociales dans l'ensemble de disciplines universitaires. Il y a à cela bien entendu une raison objective et matérielle : les ressources financières susceptibles d'être consacrées à l'Université étant peu substantielles, on pense en faire l'utilisation la plus optimale possible en les orientant vers les activités à rentabilité à court terme c'est-à-dire les disciplines de Techniques et Sciences Naturelles.

L'utilité des sciences sociales dans la stratégie de développement n'est donc pas clairement perçue en Afrique. Les Centres de formation en Science Sociale ne sont là que pour fournir les cadres administratifs nécessaires à la relève de l'Assistance technique. Il s'y ajoute d'ailleurs une raison politique : les Sciences Sociales sont considérées par bien des gouvernements africains comme des foyers de réflexion politique passée, donc comme facteurs de contestation et d'agitation. Un certain nombre d'Universités africaines ont vu le jour au début des années 1970, quelque temps seulement après l'agitation estudiantine de mai 1968 en France déclenchée à partir de ce haut lieu des Sciences Sociales qu'est la Sorbonne. Cet événement n'a fait que renforcer la méfiance politique à l'égard des sciences sociales dans des Universités africaines au demeurant sous contrôle français.

3) Toutefois, la place des sciences sociales est loin d'être la même dans tous les pays africains. Dans des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Zaïre, dotés d'Universités d'une certaine envergure, les sciences sociales occupent une place relativement importante aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la recherche. Ce qui n'est pas le cas toutefois au Cameroun dont l'Université créée au début des années 1960 jouit d'un certain prestige en Afrique. Pourtant la récente et petite Université du Bénin déploie une activité assez remarquable dans les domaines des Sciences Sociales.

C'est plus particulièrement dans les pays comme la Haute-Volta, le Mali et le Togo, que les sciences sociales font figure de parent pauvre. Avec chacun de ces pays, le gouvernement a véritablement opté pour le développement des disciplines techniques.

SUMMARY

From this paper on the role of Social Science in Africa, more particularly in Francophone Africa the following conclusions may be drawn :

1) On the whole a majority of students (2/3) tend to opt for Social Science.

2) Nevertheless, generally speaking, African government gives priority to the study of Social Science within the range of available University disciplines. There are of course both objective and material reasons for that : The funds available for University studies being rather limited, there is a tendency to channel them towards the most optimal utilization possible with a view to short term returns i.e the technical disciplines and the natural sciences.

The usefulness of Social Science in the development strategy is still not fully understood in Africa. The various centres for Social Science training only exist for the purpose of supplying the necessary administrative cadres to replace the outgoing technical assistants. Furthermore there is a political reason in that a number of African governments consider Social Science as a breeding ground for reflections on past policies, hence as a factor of dissent and agitation. A number of African universities were founded in the early seventies only a short time after the student revolt which is universally recognized as the mecca of Social Science. This fact only strengthens the political distrust vis-à-vis Social Science in African universities which in any case remain under French control.

3) However the importance given to Social Science is far from being the same in every country in Africa. In countries like Senegal, the Ivory Coast and Zaïre where there are well-established universities, Social Science plays a relatively important role both at the educational and research level which however is not the case for a country like Cameroun where the university was founded in the early sixties and has acquired a certain degree of prestige. On the other hand the recently established and small university of Benin has been remarkably active in the field of Social Science. In Upper Volta, Mali, and Togo Social Science occupies the place of a poor relative, and their governments have clearly opted for an expansion in the technical disciplines.